

Enregistrer un CD dans votre établissement, comment ça se passe ?

À partir de ce que chanteront les élèves de l'établissement, l'association se chargera de créer une orchestration de manière à donner un habillage au CD

Nous prenons en charge toute la réalisation du CD de A à Z

Il nous faudra juste le nom des auteurs et compositeurs de chaque chanson ainsi que la durée de la chanson. (pour la déclaration SACEM)

L'association viendra pendant une journée dans l'établissement pour enregistrer chaque classe où chaque groupe de classes

Les enfants peuvent chanter le meilleur d'eux-mêmes mais nous n'attendons pas de la part des élèves un résultat parfait .

Nous réaliserons ensuite une orchestration pour accompagner les enfants.
(orchestration avec le philharmonique de Vienne "orchestre virtuel" possible !)

Le style d'orchestration sera selon ce que décide l'équipe pédagogique. Nous proposerons l'orchestration et les Enseignants diront ce qu'ils en pensent. L'association proposera et l'équipe pédagogique disposera !

Si les élèves ne peuvent pas venir vers la profession du son, c'est à la profession, à venir vers les élèves .

Le CD, une fois finalisé, sera soumis à l'équipe pédagogique. Celle-ci aura le dernier mot jusqu'au bout de la réalisation.

Financièrement, l'association prendra tous les risques. Le prix du CD pour l'association est fixé à 10 euros pour 12 titres

Le président



Pierre TURPIN